

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 1er octobre 2020 - Salle Polyvalente Libération

22 habitants présents

Conseil de quartier : Raymonde MARTINEAU et Jackie SAINSON, Animateurs, et les membres du Conseil de quartier,

Élus : Alain GIORGIS, Adjoint au Maire chargé de la Prévention, de la Tranquillité Publique, de la Police Municipale, des Relations avec les Armées, Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté, Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté, Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, l'animatrice de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015,
- point sur les dossiers en cours,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015 :

L'animatrice de quartier présente rapidement les réalisations du secteur Libération :

- reprise de l'espace vert, allée Georges Brassens,
- déplacement du terrain de boules au niveau de la plaine de jeux, et mise en place d'un lampadaire,
- aménagement d'un terrain multisports au niveau de la plaine de jeux,
- modification des accès aux zones de parkings, face aux nouvelles maisons du Pont Neuf,
- délimitation de places de stationnement à la jonction des rues Camus et Simenon,
- reprises de voirie et opérations de nettoyage, au Bois de Chartres,
- visite des installations portuaires, avec le Conseil des Sages,
- remplacements réguliers de bancs vandalisés et mise en place d'un nouveau modèle plus résistant (madrier de chêne) fin 2020,
- l'implantation d'une table de pique-nique à proximité de l'aire de jeux pour enfants, qui sera complétée par une seconde table d'ici fin 2020.

Puis, l'animateur de quartier complète par les réalisations du secteur de la Vacherie :

- aménagement d'un chemin piétonnier le long de l'ancien terrain de foot, avenues de Saintonge et du Pont Neuf,
- matérialisation d'une zone réservée aux piétons sur la chaussée de l'avenue de Saintonge, entre l'avenue du Pont Neuf et les jardins partagés,
- réfection de l'enrobé et création d'un espace vert au niveau de l'abribus, rue de la Vacherie,
- amélioration du fleurissement et de l'entretien du périmètre en fauche tardive, qui sera revu suite à la plantation d'une haie paysagère entre l'avenue de Saintonge et la rue de la Vacherie,
- rencontre avec le Directeur de l'entreprise NDC Foundry, dont l'activité génère des nuisances sonores et olfactives pour les riverains. L'animateur de quartier déplore que les travaux devant être entrepris par la fonderie durant l'été (remplacement du moyen de fusion par des fours électriques et la création d'un parc de matériaux couvert), ont été reportés en 2021.

2. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

L'animatrice de quartier informe les participants de l'avancée du projet de l'office HLM Rochefort Habitat Océan, concernant la **démolition des maisons inoccupées de Libération**, qui devrait débiter fin 2021.

Elle rappelle par ailleurs, que les habitants de Libération voient régulièrement s'installer des **familles de gens du voyage** sur les espaces verts et parkings du secteur. Malgré des aménagements déjà réalisés pour empêcher ces installations sans autorisation, la situation perdure. La Ville a donc prévu de réaliser d'importants travaux supplémentaires au niveau de la plaine de jeux et aux abords de l'école, afin d'améliorer significativement la situation. Yannick TACHET précise qu'un chantier d'un montant de 100 000 € va être réalisé dans les prochaines semaines avec : enrochements semi-enterrés, merlons de terre, portique métallique limitant la hauteur des véhicules, poutre rétractable, terrassement d'une partie des voies en pavés autobloquants et création de nouveaux cheminements piétonniers. Les parkings seront maintenus, mais leurs accès seront modifiés pour permettre une limitation de la taille des véhicules y entrant.

Des habitants s'inquiètent de voir les caravanes se déplacer sur d'autres espaces libres du quartier, par exemple devant l'ancienne caserne des pompiers ou sur le terrain de foot désaffecté de la Vacherie. Alain GIORGIS explique qu'il est impossible d'anticiper ce type d'installations et de multiplier les aménagements dissuasifs sur toute la ville. Néanmoins, les forces de l'ordre restent mobilisées pour réagir dans les meilleurs délais en cas de nouveaux stationnements illégaux. Une riveraine de l'avenue du Pont Neuf, craignant une accentuation des problèmes de vitesse suite à ces travaux, demande l'aménagement d'un plateau ralentisseur. Elle signale également un manque de places de stationnement le long de cette voie.

Concernant la **circulation avenue de la Cabane Carrée**, l'animatrice de quartier s'inquiète de l'état de la chaussée qui ne cesse de se dégrader. Yannick TACHET indique aux participants qu'une coupure de la circulation routière (sauf bus, vélo et piétons) sur l'avenue du Pont Neuf, entre la rue Albert Camus et l'avenue des Bois Déroulés, pourrait être expérimentée. Elle permettrait au quartier Libération de bénéficier d'une circulation résidentielle de desserte, libérée des flux de poids lourds en transit vers la zone des Sœurs et améliorerait la sécurité de la traversée piétonne de l'avenue de la Cabane Carrée. En fonction des résultats de la phase d'expérimentation, le projet de réfection de l'avenue de la Cabane Carrée sera adapté aux besoins de circulation.

L'animateur de quartier alerte sur l'augmentation du trafic des poids lourds qui va se répercuter dans l'avenue de Saintonge, sachant que cette voie ne dispose pas de trottoirs sur toute sa longueur. Plusieurs participants craignent un enclavement des habitants de Libération, obligés de faire des détours pour quitter le quartier. Christèle MORIN rappelle que le quartier bénéficie d'une bonne déserte en entrée de ville et que le détour pour rejoindre l'avenue d'Aigrefeuille, via l'avenue Bachelard, est minime pour les véhicules motorisés. Pendant la phase expérimentale, les habitants du quartier seront encouragés à faire remonter à la Mairie leurs observations, remarques ou doléances.

3. Questions diverses :

Des riveraines de la **rue Georges Brassens et de la place Marcel Pagnol** signalent une panne persistante d'éclairage urbain, qui a déjà été signalée à la Ville et à Rochefort Habitat Océan.

Une habitante souhaiterait savoir quand les grilles de l'**aire de jeux pour enfants de Libération**, vont être remises en place ? Christèle MORIN indique qu'elles ont été une nouvelle fois vandalisées et qu'elles seront prochainement remplacées. Néanmoins, elle insiste sur le fait qu'en cas de vandalisme répété, la Municipalité pourrait suspendre leur remplacement systématique.

Une participante signale à nouveau des **nuisances sonores** dues au déclenchement intempestif de l'alarme sonore de l'entreprise Keolis Littoral, par les branches d'un grand saule pleureur situé dans l'enceinte de l'entreprise.

Un riverain de la rue des Plainauds s'interroge sur la planification du **curage des fossés**. Christèle MORIN indique qu'un plan pluriannuel d'entretien est mis en œuvre par l'UNIMA (Union des marais de la Charente-Maritime) et la Ville.

Enfin, les deux nouveaux **éducateurs de prévention de l'AAPIQ** (Association d'Animation Populaire Inter Quartiers) profitent de cette rencontre pour se présenter aux habitants du quartiers.



Pour conclure, Christèle MORIN remercie les conseillers de quartiers et les animateurs pour leur investissement au sein du Conseil de quartier depuis 2015. Elle indique que suite aux élections municipales, la Ville procède au **renouvellement de l'ensemble des Conseils de quartiers**. Ces instances consultatives rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum, qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville, en faveur de l'intérêt général.

Les Rochefortais souhaitant devenir membre de leur Conseil de quartier ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire acte de candidature !

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartiers (charte disponible en ligne) et pour faire acte de candidature <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers> ou Service Citoyenneté et Proximité au 05 46 82 66 74.

Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu en mars-avril 2021,
à la salle Polyvalente Libération, place du Marais.

